



*Edito*

*Mars 2022*

## Maintien de la classe au RPI de Quintenic-Hénansal

À la suite de la visite de Madame PARANT (inspectrice académique de la circonscription de LAMBALLE-ARMOR) le vendredi 28 janvier, annonçant la suppression d'un poste au sein du RPI Hénansal-Quintenic à la rentrée 2022, nous n'avons pas pu resté inactifs suite à cette annonce.

- Collectivement les municipalités de Hénansal et de Quintenic, ainsi que les parents d'élèves se sont mobilisés,
- Les parents d'élèves ont mené différentes actions : une mobilisation à l'école, la mise en ligne d'une pétition contre la fermeture de classe.
- La municipalité de Quintenic a sollicité ses référents de leur circonscription, à savoir le député, **Monsieur Marc LE FUR** et Sénateur **Monsieur Gérard LAHELLEC** qui sont intervenus auprès de l'inspection académique de St Brieuc.
- Quant à la municipalité de Hénansal, elle a sollicité le député de circonscription **Monsieur Hervé BERVILLE**, qui a défendu l'aspect pédagogique du RPI, en intervenant auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale -DSDEN – de Rennes.

C'est ainsi que le mercredi 7 février, en début d'après-midi, Madame le Maire Sylvie HERVO a reçu un appel téléphonique de Monsieur le Recteur d'académie de RENNES - Monsieur Emmanuel ETHIS - pour l'informer **qu'il n'y aura pas de fermeture de classe sur le RPI à la rentrée 2022.**

C'est avec plaisir que Madame le Maire a informé les différentes parties de cette bonne nouvelle.

**Madame le Maire, Sylvie HERVO**

**Horaires d'ouverture de la Mairie :**  
A partir du 1<sup>er</sup> février 2022  
**du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30**  
Toutes les après-midi : fermée au public  
SAUF sur Rendez-vous

**Permanence des élus :**  
tous les samedis matin de 10h30 à 12h00

**L'agence postale est ouverte**  
**tous les matins :**  
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
**Fermée le samedi**



# Le Conseil Municipal

**NOUVEAU** : retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet, [www.henansal.fr](http://www.henansal.fr)



## Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 janvier 2022 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

**Étaient présents** : Madame HERVO Sylvie, Maire, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc, Adjoints, DURAND Pascal, LE GUIRINEC Sonia, OLERON Régine, BROUARD Catherine, BAUDET Tanguy, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, BOURDEL Laurence, URFIE Anne-Sophie

**Membres excusés** : GOUAULT Yvonnick **représenté** par Monsieur BESNOUX Jean-Luc, HINGANT Marion représentée par Mme BOURDEL Laurence, HAMON Jean-Baptiste représenté par Madame HERVO Sylvie.

**Secrétaire** : Mme Sonia LE GUIRINEC

### - **OBJET : Répartition entre les communes des charges de fonctionnement des écoles**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un courrier reçu de la mairie de LAMBALLE ARMOR au sujet de la répartition entre les communes des charges de fonctionnement des écoles. Ce courrier remet en cause la répartition des charges de fonctionnement pour 1 élève en classe bilingue Breton à Lamballe-Armor. Pour information, le conseil municipal avait refusé de participer à la prise en charge des frais de fonctionnement de l'enfant.

Selon les dispositions de l'article L.212-8 du code de l'éducation, le maire de la commune de résidence dont les écoles ne dispensent pas un enseignement de langue régionale ne peut s'opposer, y compris lorsque la capacité d'accueil de ses écoles permet de scolariser les enfants concernés, à la scolarisation d'enfants dans une école d'une autre commune proposant un enseignement de langue régionale et disposant de places disponibles et se doit de verser le forfait correspondant à cette scolarisation à la commune d'accueil.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de participer aux frais de scolarité à hauteur de 770€.**

### - **OBJET : Projet de rénovation maison Route des Caps**

Madame le Maire présente le résultat de faisabilité concernant le projet de rénovation de la maison Gauthier. Chaque conseiller disposant du compte rendu de l'Agence Départementale d'Aides aux Collectivités (ADAC).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de transformer la maison située route des Caps composée d'une cellule commerciale et de deux appartements.**

**AUTORISE** Madame le Maire à solliciter l'ADAC pour préparer le dossier de consultation, recevoir et analyser les offres des candidats. Ainsi que de participer à la commission d'appel d'offres (CAO) pour le choix de l'équipe retenue et rédiger le PV de cette CAO.

### - **OBJET : Mise à jour du Plan départemental des itinéraires de promenade**

Madame Le Maire soumet au Conseil Municipal le courrier du Président du Conseil Départemental lui demandant d'émettre son avis sur la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée sur le domaine public et de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins concernés.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité EMET UN AVIS FAVORABLE à l'inscription des itinéraires de randonnées figurant au plan annexé au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée - PDIPR ;**

**ACCEPTE** l'inscription à ce plan des chemins concernés et tout particulièrement des chemins ruraux ;

## Points divers

- Rappel : pour nécessité de services, la mairie est fermée – depuis le 1<sup>er</sup> février - TOUS les après-midi (avec possibilité de RdV si besoin)
- Dates importantes de l'année :
  - ☞ **4 avril** : Vote du budget conseil à 19h
  - ☞ **10 et 24 avril** : Elections présidentielles
  - ☞ **21 mai** : Inauguration du Pump Track à 12 h
  - ☞ **12 et 19 juin** : Elections législatives
  - ☞ **10 septembre** : Forum des associations
  - ☞ **24 septembre** : Journée citoyenne
  - ☞ **11 octobre** : Repas du CCAS

Début 2023 : Recensement de la population.

☞ 13 Janvier 2023 : Vœux du maire

**Prochaine réunion du conseil : le 28 février 2022 à 20 heures**



### Naissances :

Amélia & Léa MEUNIER, nées le 14 janvier 2022, filles de Yohan MEUNIER et Adeline MEHEUT, 11 Launay Gourlay.

*La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux bébés et félicitations aux parents*

### Décès :

Madame GUILLOIS Thérèse, domiciliée au Maupas, est décédée le 5 février 2022.

*La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille.*



## Vie Communale

Le Site Internet – [www.henansal.fr](http://www.henansal.fr) : il permet de partager des informations relatives à la vie de la commune au plus grand nombre de personnes. Qu'il s'agisse d'un projet en cours, d'un événement ou encore de consignes de sécurité, cette présence en ligne est un véritable service rendu aux administrés. Les principales rubriques présentes sont :

LA COMMUNE | LA MAIRIE | ENFANCE JEUNESSE | VIE LOCALE | VIE PRATIQUE | LAMBALLE TERRE & MER

► **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles **nés(e) en 2006** doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.

► **Inscription sur listes électorales en vue des élections qui auront lieu en 2022 (Présidentielles et Législatives) :**

Tous les français et françaises majeurs jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. **Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en Mairie tout au long de l'année.** Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

► **Elections présidentielles – les 10 et 24 avril**

Inscription sur les listes électorales communales **AVANT le 25 février dernier délai.**

► **Bibliothèque municipale : concours Les Petits Champions de lecture à voix haute**



Ce concours s'adressait aux élèves de CM2. 8 jeunes candidats de notre école ont participé à cette épreuve.

**Un jury s'est réuni le 31 janvier dernier** pour désigner l'élève qui participera au Concours départemental des Côtes d'Armor. Il était composé de 2 des 3 bénévoles de la bibliothèque – **Nathalie et Jessica** -, de 2 maîtresses – **Mesdames GESTIN et LAUNAY**.

Les élèves ont lu un texte du livre de leur choix durant 3 minutes.

Les livres sélectionnés étaient *La Maîtresse est amoureuse* / *Au secours, la baby-sitters arrive* / *Charivari chez les petites poules* / *L'Ickabag* / *Le Monde de Lucrèce* / *Océane la Chance* / *Le Mégatruc* / *Des Vacances d'Apache*.

**Le jury a apprécié le choix de livres proposés. Bravo à tous les lecteurs qui se sont prêtés à cet exercice qui n'était pas simple.**

À l'issue des délibérations, c'est **Audrey** qui a été sacrée championne de lecture.

Prochaine étape : **le 2<sup>ème</sup> tour**, l'étape Départementale, du 2 mars au 16 avril 2022.

► **Rappel limitation de vitesse** : une vigilance toute particulière est demandée aux automobilistes et usagers de 2 roues sur les vitesses pratiquées sur nos axes et tout particulièrement à l'approche de zones fréquentées – *type écoles, commerces, lotissements, salle et terrain de sport*.

► **La commune recherche un agent Administratif à temps partiel de 15 H par semaine** soit tous les matins du lundi au vendredi de 9H à 12 H.



## Vie Associative

► **L'Amicale Laïque** vous propose **un repas à emporter le vendredi 4 mars**

Au menu Rougail / saucisse avec riz **ou** émincé de dinde au curry avec riz, et en dessert Mousse au chocolat **ou** Crème brûlée.

**La part 11€** à réserver avant le 22 février dernier délai

Contact : **06 60 35 09 69**

► **Club des aînés**

✓ Nos réunions bimensuelles ont repris depuis le 10 février dernier.

✓ **Les prochaines rencontres** se tiendront au Foyer Rural à 14 heures, les jeudi 24 février, 10 mars et 24 mars.

✓ **-Notre sortie - l'Estuaire de la Loire** – à Pornichet et ses gourmandises, avec mini- croisière (prévue et annulée en 2020, 2021) aura lieu le jeudi 14 avril. Tarif : 65€ pour les adhérents.

Renseignements et inscriptions les jours de Club ou au **02 96 34 02 34**.

✓ **Notre Assemblée Générale**, avec repas, est prévue le jeudi 5 mai : précisions dans le prochain bulletin communal.

- **Le Club de Handball d'Hénansal-Erquy**, vous propose une vente de pizzas, le Vendredi 4 mars prochain.  
**Au choix : pizza Reine, pizza Rucher, pizza Carbonara, pizza 3 fromages, pizza Pescara**  
**Tarif unique de 8€ la pizza / 28€ les 4 pizzas.** Réservation - au plus tard - le 28 février 2022.  
 Contact : 06 83 33 65 74 ou 06 81 35 45 55



## Lamballe Terre & Mer

- **AGENDA Relais Parents Assistants Maternels – RPAM** / sur le site du Centre de loisirs  
 Rendez-vous à venir : **21 mars, 25 avril, 16 mai.**

► **Ludothèque**

Date prochains passage sur notre Commune : les **2 mars, 6 avril, 4 mai et 1<sup>er</sup> juin**



## Petites annonces

- **Cours d'anglais tous niveaux** (enfants/adultes) et cours de français aux étrangers/aide administrative sur le secteur.  
 Professeur d'anglais anglaise et certifiée. Réduction fiscale de 50% dans le cadre du service à domicile  
 Contact au **06 26 94 96 46**



## Informations diverses

► **Je me renforce après 60 ans !**

**Le Centre Social Intercommunal de Lamballe-Armor – La Boussole – vous propose une heure d'informations.**

L'avancée en âge est souvent synonyme de perte de masse musculaire qui peut entraîner des chutes. A cela peut s'ajouter une alimentation insuffisante ou mal équilibrée venant conforter cette perte de masse musculaire. Cette action répond à un besoin de proposer une offre d'activité physique pour les personnes de plus de 60 ans sédentaires.

Il s'agit d'un programme en 11 séances, à raison d'une séance hebdomadaire :

- ✓ 8 séances d'activité physique adaptée axées sur le renforcement musculaire et l'équilibre. Les activités sont diversifiées (gym douce, marche nordique...) afin que chaque participant puisse trouver une activité qui lui convienne pour maintenir l'activité après le programme.
- ✓ 2 séances sur les besoins alimentaires propres aux personnes de plus de 60 ans soucieuses de rester en bonne santé.
- ✓ 1 séance bilan, qui donne les clés pour poursuivre l'activité physique après l'atelier.

**Une réunion d'information est organisée le 23 mars à Maroué - Salle Annick Prigent (Maison des Associations) 8 Rue Halna du Frétay – de 10h à 11h**

Renseignements : [mfca.initiativesociales@vyv3.fr](mailto:mfca.initiativesociales@vyv3.fr) ou au 02 90 03 70 01

► **SCoT du Pays de St Brieuc : présentation du le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) à l'horizon 2040 : Réunion publique le mercredi 2 mars 2022 à PLEDRA – Salle Horizon de 18h30 à 20h30**

**Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)** est un document de planification urbaine qui traduit, à l'échelle du bassin de vie du Pays de St Brieuc, une vision partagée du territoire. Il fixe les orientations générales du développement du territoire et de l'organisation de l'espace pour les 10 années à venir. Il doit définir un fil directeur en matière de choix et principes d'urbanisation, de développement et d'aménagement à venir, en mettant l'environnement au cœur des préoccupations du projet de territoire. Il permet d'harmoniser et de mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment celles centrées sur les questions d'**habitat**, de **déplacements**, de **développement commercial**, d'**environnement**, d'**organisation de l'espace**, etc.

**Contact : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) - [scot@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:scot@pays-de-saintbrieuc.org) – 02.96.58.08.08**

**+d'infos sur le site Internet [www.henansal.fr](http://www.henansal.fr)**

**Date limite d'envoi d'article pour le prochain numéro :  
15 mars 2022**

**Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,  
 Maire de Hénansal**

**Mairie de Hénansal**  
 2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL  
 Tél. : 02 96 31 50 02  
 Mail : [commune.henansal@wanadoo.fr](mailto:commune.henansal@wanadoo.fr)  
[www.henansal.fr](http://www.henansal.fr)